

Georges Gurvitch

par Jacques Le Goff

Par delà le *droit social* auquel il est spontanément associé, Georges Gurvitch (1894-1965), philosophe, juriste et sociologue, n'a cessé de questionner le statut du juridique et du politique dans l'espoir d'en rendre raison sous l'horizon d'une démocratie à ancrer dans les profondeurs du social.

Toute son œuvre est un éloge, d'inspiration proudhonienne, du pluralisme fondateur de la vie collective dans la liberté. Cette conviction porte de bout en bout la réflexion de l'exilé russe qui a accompagné les débuts de la révolution soviétique. Elle forme le socle de sa sociologie du droit et, dans le sillage de Marcel Mauss, de la sociologie générale dont il fut l'un des principaux artisans après 1945.

Reconnaître et susciter des acteurs collectifs capables de faire pièce à l'Etat par leur créativité sociale et juridique, telle était l'urgence dans un contexte dominé par le phénomène totalitaire. Ses chemins passaient par la reconnaissance juridique et politique de leur centralité dans le droit du travail.

Jacques Le Goff est professeur de droit public à l'université de Bretagne occidentale et ancien inspecteur du travail. Il enseigne les libertés publiques et la philosophie du droit. Il est l'auteur du principal ouvrage de référence en histoire du droit du travail (Presses universitaires de Rennes).

ISSN 1269-8563
ISBN 978-2-84186-582-6



2012-I 10 €

Peinture : Chagall

le bien commun

Georges Gurvitch

par Jacques Le Goff

Georges Gurvitch

par Jacques
Le Goff

Le pluralisme créateur



M I C H A L O N

le bien commun